

Mustapha Nami (1965-2020) In memoriam



Mustapha Nami nous a quittés le 4 février 2020 dans la force de l'âge et après une si courte lutte contre la maladie. La communauté scientifique au Maroc et dans le monde a perdu un membre actif et prolifique. Il aura marqué de son empreinte la recherche scientifique, l'action publique et l'expertise nationale et internationale en archéologie préhistorique et en patrimoine culturel.

Mustapha Nami est né en 1965 à Aït Ihya Ou Atmane, un ksar de la palmeraie de Goulmima, région de Dra-Tafilalet. Entré à l'école à l'âge tardif de neuf ans, il a fait preuve d'un engouement pour l'apprentissage, comme pour rattraper le temps perdu. Une fois le certificat d'études primaires en poche, il est envoyé au collège Ennakhil d'Erfoud pour entamer ses études secondaires. Sa famille émigre à Rabat où il obtient son baccalauréat en sciences expérimentales au lycée Ibn Rochd en 1987.

Il entame ses études supérieures à l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP) à Rabat où il fait partie de la deuxième promotion. Avec un background scientifique, il s'oriente tout naturellement vers la préhistoire tout en s'ouvrant sur les sciences humaines et les langues classiques et vivantes. Il bénéficie des enseignements et du suivi de la première génération des préhistoriens marocains tels que Fatima-Zohra Sbihi-Alaoui, Mohamed Abdeljalil El Hajraoui, Aziz Ballouche et Fethi Amani. Il côtoie leurs homologues étrangers tels que Jean-Pierre Texier, Jean-Paul Raynal, André Debenath, Jean-Paul Daugas, David Lefèvre, Jacques Collina-Girard, entre autres. En même temps, il évolue avec des préhistoriens marocains tels qu'Abdeslam Mikdad, Abdelouahed Ben-Ncer et Youssef Bokbot et ses collègues à l'INSAP tels que Abderrahim Mouhib et Abdeljalil Bouzouggar, entre autres. Il obtient une licence en préhistoire en 1991 et effectue son service civil au Musée archéologique de Rabat entre 1992 et 1993.

En 1994, il intègre le tout nouveau Parc national du patrimoine rupestre (aujourd'hui CNPR sis à Agadir) créé à Tahannout sous la houlette d'Abdellah Alaoui, aux côtés des préhistoriens Abdelkhalek Lemjidi, Aïcha Oujaa, Naïma Oulmakki et Hassan Zouhal. C'est là qu'il affute ses premières armes de chercheur en participant à des missions décisives pour la connaissance et la préservation de l'art rupestre entre 1995 et 2005. Il devient progressivement l'un des spécialistes les plus réputés de l'art rupestre au Maroc et en Afrique du Nord. Affecté moi-même au PNPR en 1999, nous devons collaborer ensemble avec Abdelkhalek Lemjidi pour publier un corpus des inscriptions libyco-amazighes associées à l'art rupestre intitulé *Tirra. Aux origines de l'écriture au Maroc* qui fut la première publication de l'Institut royal de la Culture amazighe en 2003, alors nouvellement créé par Sa Majesté le Roi. Parallèlement, Mustapha Nami approfondit sa connaissance du Paléolithique inférieur et devient l'un des meilleurs spécialistes de l'industrie lithique de l'Acheuléen. En 2001, il soutient sa thèse de Troisième Cycle de l'INSAP sur le paléolithique supérieur marocain.

Mustapha Nami intègre la Division de l'inventaire à la Direction du patrimoine culturel en 2007. Il participe aux côtés de Samir Kafas, Mohamed Belatik, Rahma Miri, Rabiâ El Mehdaoui et Tourya Mouhsine, entre autres, à l'inventaire du patrimoine culturel matériel et immatériel. Des missions sur le terrain auxquelles il prend part, des publications sont tirées, notamment sur le Bani et le Moyen-Atlas. Parallèlement, il continue à être sollicité pour participer aux missions archéologiques dans le champ de la préhistoire. A Ifri n Ammar ou à Ifri Lbaroud dans le Rif, à l'Oukaïmeden ou à Ifri n Amer Ou Moussa, à Témara ou encore à Casablanca, Mustapha Nami est le collègue compétent, l'ami agréable que recherchent les équipes de préhistoriens.

Au cours de ce parcours riche, Mustapha Nami s'est intéressé à plusieurs problématiques sur le plan de la recherche scientifique. Il fait partie des équipes qui renouvellent notre connaissance des origines de l'Homo sapiens et du Paléolithique moyen et supérieur nord-africain. Il s'intéresse aux origines de la métallurgie, à la culture ibéromaurusienne du Rif oriental dans le cadre des missions maroco-allemandes dirigées par Abdeslam Mikdad et Josef Eiwanger, à la chronologie de l'art rupestre et aux débuts de l'écriture. La place du Maroc sur l'échiquier de la préhistoire mondiale l'a toujours préoccupé. En témoigne son suivi assidu de l'évolution de sa discipline au Maroc, en Afrique et dans le monde.

La carrière de Mustapha Nami va connaître un tournant en 2011. Il prend la suite de Rahma Miri en tant que chef de service du patrimoine immatériel à la Direction du patrimoine culturel. On aurait dit qu'il n'a fait que changer de fusil d'épaule tant sa familiarisation rapide avec son nouveau domaine fut rapide et efficace. Rarement on a vu, en effet, un passage aussi aisé d'un préhistorien habitué à la preuve scientifique de la datation au Carbone 14 à la nuance nécessaire imposée par le ventre mou des sciences humaines.

D'abord, il prend soin de bien connaître la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et ses Directives Opérationnelles. Il comprend vite qu'elles lui offrent un cadre dans lequel il pourrait inscrire son action. C'est à cette occasion que, en tant qu'expert national dans ce domaine, j'eus, de nouveau, l'opportunité de travailler étroitement avec lui et d'être témoin d'une compétence si rare. Très rapidement, il comprend que l'élargissement de son horizon vers le domaine du patrimoine culturel est plus que nécessaire. Il lit beaucoup et reste attentif aux publications les plus récentes en français comme en anglais. Il rend compte de certaines d'entre elles ici même dans *Hespéris-Tamuda*.

Mustapha Nami entreprend un double travail de réflexion et d'action. D'une part, il réfléchit à la relation entre patrimoine culturel et développement. Il s'intéresse également au patrimoine culturel immatériel face aux changements globaux. Il explore la place de la culture et du patrimoine dans le développement territorial, notamment dans les régions oasiennes. D'autre part, il contribue à la mise en œuvre de la Convention précitée de l'UNESCO et crée la section dédiée au patrimoine immatériel dans la base de données de l'inventaire et de la documentation du patrimoine culturel du Maroc (www.idpc.ma). En 2018, l'INSAP et Casablanca Patrimoine signent une convention de partenariat pour réaliser un inventaire du patrimoine immatériel de la région Casablanca-Settat. Sous la direction de

MM. Abdelouahed Ben-Ncer (INSAP) et Ahmed T. Naciri (Casa Patrimoine), la coordination de Mustapha Nami et moi-même, et la supervision de MM. Brahim Faddadi et Hassan Zouhal, 21 jeunes étudiants réalisent le premier inventaire de ce genre à l'échelle d'une région administrative. A cette occasion, M. Nami a non seulement participé à la formation des étudiants mais il a activement co-supervisé le travail d'inventaire et contribué à l'exploitation et à la restitution des résultats.

Mustapha Nami a coordonné la préparation des candidatures du Maroc pour inscription sur les listes du patrimoine de l'humanité de 2012 à 2019. Parmi elles figurent l'Argan, les pratiques et savoir-faire liés à l'arganier, les Gnaoua et les connaissances, savoir-faire, traditions et pratiques associés au palmier dattier (respectivement inscrits sur le Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2014 et 2019) et La Taskiwin, danse martiale du Haut-Atlas occidental (inscrit sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente en 2017). Il laisse d'autres dossiers qui seront évalués et (peut-être) inscrits par l'UNESCO comme les *khettaras*, le Malhoun et la fantasia. Au niveau maghrébin, je suis convaincu que sa plus grande fierté est d'avoir coordonné, pour le Maroc, la préparation du dossier du couscous soumis conjointement à l'UNESCO en 2019 avec l'Algérie, la Mauritanie et la Tunisie.

Au niveau régional, Mustapha Nami a été présent au niveau de l'Afrique et du Moyen-Orient. Il a travaillé avec l'Organisation de la Ligue des États arabes pour l'éducation, la science et la culture (ALECSO) qui a coordonné la préparation par 14 États, dont le Maroc, de la candidature du palmier dattier. Il a été sollicité en particulier par les Emirats Arabes Unis pour soutenir la préparation des candidatures à soumettre à l'UNESCO ou encore pour la préparation de la demande de l'Institut du patrimoine de Sharjah pour devenir un centre de catégorie 2 de l'UNESCO dans le domaine du patrimoine immatériel.

Avec Mustapha, nous avons été délégués du Maroc aux sessions annuelles du Comité intergouvernemental du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis 2012. Il a toujours suivi les travaux des organes de la Convention de 2003 avec assiduité, abnégation et professionnalisme. Il était apprécié par les représentants des États parties. La preuve en a été donnée lorsqu'il a été élu Rapporteur de la 6^{ème} Assemblée générale de la Convention, tenue à Paris en juin 2016.

Enfin, je ne puis terminer ce texte sans apporter un témoignage personnel à l'endroit de celui que j'appelais affectueusement Staf. Je garde un souvenir ineffable de l'époque où nous étions étudiants à l'INSAP à Rabat entre 1987 et 1990. Nous étions ravis de découvrir que nous partagions la même origine géographique et étions heureux de pouvoir parler l'amazighe loin de nos contrées. J'y repense encore aujourd'hui en songeant au chemin parcouru depuis et au destin qui l'a arraché à la vie dans la force de l'âge, si rapidement. Je revois la stupeur de nos collègues rencontrés au lendemain de ce 4 février 2020 qui l'a vu partir. Sans son héritage qui, lui, restera à jamais le témoin d'un parcours exceptionnel.

Ahmed Skounti
INSAP, Rabat, Maroc